



Vendredi 24 juin 2022

## **Lutte contre la fracture numérique : 90 conseillers numériques vous accompagnent dans les Bouches-du-Rhône**

Dans le cadre du plan France relance, 17 nouveaux postes de conseillers numériques ont été créés en 2022 dans le département des Bouches-du-Rhône, et s'ajoutent aux 73 existants depuis juin 2021.

Pour rappel, en 2021, à l'échelle nationale, l'État a financé la création de 4 000 postes de conseillers numériques, soit un investissement de 200 millions d'euros.

Les conseillers numériques, formés, certifiés et financés par l'État, sont en charge de :

- Soutenir les usagers dans leur utilisation quotidienne du numérique (consulter un médecin, vendre ou acheter en ligne, recherche un emploi, etc.)
- Aider à la compréhension de l'environnement numérique (s'informer et apprendre à vérifier une source d'information, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, etc.)
- Réaliser les démarches administratives en ligne (identifier les sites des services publics, payer ses impôts en ligne, etc.)

Sur le département, 75 % de ces conseillers interviennent en quartier politique de la ville (QPV), les populations les plus fragiles étant les plus éloignées d'internet :

- 22 conseillers œuvrent dans des collectivités ;
- 78 dans des structures privées, en grande partie associatives, de grande proximité (Emmaüs Connect) et spécialisées dans la médiation numérique (Urban prod).

Près de 13 300 personnes ont été accompagnées depuis la mise en place de ce dispositif dans les Bouches-du-Rhône.

Ainsi, 90 conseillers, par leurs offres de services élargies, participent au quotidien à la réduction de la fracture numérique sur notre territoire.

### **Informations complémentaires :**

Retrouvez le conseiller numérique le plus proche de chez vous :  
<https://cartographie.conseiller-numerique.gouv.fr/>.

**Service de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)



Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)